



**OUVERT
Dimanche
27 NOV.**

JOURS XXL

25, 26 & 27 NOV.

À GAGNER

**VOTRE SHOPPING REMBOURSÉ
À HAUTEUR DE 200€*
& VOS VACANCES OFFERTES* PAR**



REMP LISSEZ CE BULLETIN DE PARTICIPATION
ET DEPOSEZ-LE DANS L'URNE

JOURS XXL

Écrire en lettres MAJUSCULES. Tout bulletin illisible, raturé ou non complet sera considéré comme nul et entraînera un nouveau tirage.

Civilité** : M. M^{lle} M^{me}

Nom** :

Prénom** :

Adresse** :

Code postal** :

Ville** :

Adresse e-mail** :

Téléphone portable :

Date de naissance :

- Je souhaite recevoir la newsletter de Roques
- Je souhaite recevoir les offres SMS de Roques
- J'accepte de recevoir les offres commerciales des partenaires de Roques

Grand jeu gratuit du 25/11/16 au 27/11/16. Pour participer au tirage au sort, il suffit de remplir le bulletin de participation ci-dessus et de le déposer dans l'urne prévue à cet effet dans le Centre Commercial Roques. La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion du personnel de la société organisatrice, conceptrice ainsi que des membres de leur famille. Le tirage au sort du centre commercial Roques aura lieu le 27/11/2016 à 18h. Les dotations à gagner sont : 1 lot d'un séjour d'une semaine pour 4 personnes dans l'un des 58 clubs de vacances Belambra en France. Valeur commerciale : 1500€ maximum. 1 lot d'un week-end pour 4 personnes dans l'un des 58 clubs de vacances Belambra en France. Valeur commerciale : 500€ maximum. 4 gagnants du remboursement de leurs achats effectués pendant les Jours XXL (soit les 25, 26 et 27/11/16) dans le centre commercial Roques. Remboursement effectué sous forme de carte(s) ou chèque(s) cadeau(x) sur présentation du / des ticket(s) de caisse correspondant aux achats effectués par participant durant les Jours XXL et dans la limite de 200€ par participant. Le règlement du Jeu est déposé chez Maître Sandrine PANHARD, Huissier de Justice à PARIS. Le règlement est disponible à titre gratuit à l'accueil du centre commercial Roques et sur le site internet du centre www.centrecommercial-roques.com. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté », tous les participants au jeu disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès, de récitation et de retrait des données les concernant en écrivant à l'adresse du jeu.

**Champs obligatoires